

# PROGRAMME EDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

## COMENIUS

### Résumé du projet

## Mobilité individuelle des élèves Comenius (France-Italie)

### Pourquoi ce programme de mobilité ?

**Le Lycée Marseillevoyre de Marseille** accueille et envoie depuis longtemps des élèves provenant de pays européens et hors d'Europe, acquérant de ce fait une solide expérience dans ce domaine. En outre, nos deux établissements ont participé à divers projets COMENIUS, au projet pilote de mobilité des lycéens conduit par l'AFS pour la France qui nous a permis de recevoir un lycéen de nationalité hongroise dans le cadre d'un projet Comenius intitulé : « **Pour une école européenne solidaire, apprendre à vivre ensemble dans la diversité** ». Nos deux établissements coopèrent ensemble depuis longtemps. Ils ont aussi participé à divers projets : un projet **e-twinning**, **un projet sur le bassin Méditerranéen** (dans lequel une convention a été établie en 2003). **Le lycée RUGGERO SETTIMO de Caltanissetta (Sicile)** est actuellement associés avec notre établissement dans un projet Comenius intitulé : **Nos mémoires partagées, « les Européens autour des années 60 »**. Avec l'action de mobilité individuelle nous souhaitons renforcer notre coopération européenne à travers des projets innovants et renforcer la dimension européenne de nos écoles.

### L'objectif de la mobilité :

L'objectif de la mobilité, comme le dit le guide du candidat, **consiste à développer chez les élèves leur connaissance de la diversité culturelle et linguistique**. Le but étant de renforcer la coopération entre les écoles engagées. Il est certain que le projet encouragera les échanges d'expériences entre les écoles, les enseignants, les élèves et les familles à travers l'évaluation tangible des résultats. Notre expérience acquise avec les projets précédents nous permet en effet de discuter, de mettre en concordance et de réaliser plus aisément des objectifs spécifiques et quantifiables.

## Le contrat de formation :

Le contrat de formation que nous établirons entre notre établissement et l'établissement d'accueil où sera inscrit l'élève, stipulera la reconnaissance de la période d'étude à l'étranger avec l'objectif surtout d'éclaircir les attentes afin de garantir à l'élève de vivre une expérience enrichissante. Les cours de l'élève du pays d'envois seront fournis à l'élève à son retour par les professeurs de l'école d'origine. Des modalités de récupération seront étudiées à l'aide d'internet.

Sur la base des paramètres retenus dans le contrat de formation, il sera possible, dès le retour de l'élève, de faire une **évaluation objective** du séjour et des progrès réalisés. Nous mettrons tout en œuvre afin de **favoriser la réintégration de l'élève** dans la classe sans traumatisme, il faudra aussi tenir compte d'autres éléments liés à la **capacité d'intégration de l'élève** au sein de la famille d'accueil, au sein de l'établissement et du pays d'accueil. Au regard de tous ces paramètres il en résulte que l'entente et un bon climat de confiance entre les deux parties sont d'une extrême importance. Le contrat de formation doit se baser sur de réelles exigences d'apprentissage de l'élève et sur les réelles possibilités offertes par l'établissement d'accueil. Le contenu du contrat de formation doit être réalisable et doit prendre en considération la durée de la visite. Le jeune candidat sera pleinement engagé dans le projet, dans l'exécution et dans les critères d'évaluation des objectifs. En outre, une partie importante des **projets de mobilité est informelle**, elle est acquise à l'extérieur de l'école : dans l'interaction quotidienne avec les familles d'accueil et avec les camarades de classe ou en participant à des activités péri-scolaires. En ce qui concerne les contenus des matières, nous essaierons de mettre en contact les enseignants des différentes disciplines en tenant compte du cursus scolaire de l'élève. Nous nommerons un tuteur qui interviendra selon les circonstances pour éclairer l'établissement d'accueil sur d'éventuelles difficultés, aider l'élève à résoudre des problèmes, jouer les intermédiaires dans le cas de situations complexes.

Dans l'organisation de l'accueil, un professeur référent se chargera du soutien personnel de l'élève et facilitera son intégration dans la communauté scolaire. Une première réunion avec le professeur référent pourra avoir lieu au début du séjour, dans le but de mettre en place **le processus d'apprentissage**, le suivi des contacts et l'organisation de réunions régulières de régulation. Nous tâcherons de rester souples dans l'organisation, nous effectuerons les adaptations nécessaires pour faire face à l'imprévu. Les partenaires du projet souscriront à un engagement commun. Les progrès de l'élève seront évalués à la fin du séjour par l'établissement d'accueil, coordonnés par le professeur référent après avoir consulté les enseignants de chaque matière. Le tuteur de l'établissement d'accueil jouera un rôle déterminant auprès du candidat, il évaluera son apprentissage, au terme de l'activité, il s'appuiera sur le professeur de français et de langue italienne. Un portofolio et l'emploi du temps permettront à l'école d'origine d'effectuer une évaluation concrète des bénéfices et de l'utilité du séjour.

Nous n'excluons pas la remise **d'un certificat de mobilité Europass**, comme cela est suggéré dans le guide du candidat.

### L'impact du projet dans un cadre Européen :

L'impact ne doit pas se limiter uniquement aux participants du projet mais doit faire l'objet d'une **diffusion auprès de la communauté scolaire en articulation avec le projet Comenius** afin de renforcer « l'esprit européen » et le principe d'une Europe de l'éducation. Un document vidéo sera réalisé présentant l'expérience. Nous envisageons de poursuivre cette expérience par la suite et de l'ouvrir vers d'autres partenaires qui participent au projet Comenius (Espagne, Pologne, Hongrie).

### Nos liens avec la Sicile :

Le lycée Marseilleveyre de Marseille a été invité par le Lycée RUGGERO SETTIMO de Caltanissetta en 2004 dans le cadre d'un projet sur la Méditerranée autour du thème de la presse. Un enseignant de notre lycée est intervenu à l'occasion de ce colloque. Des liens se sont renforcés. Les deux écoles ont été partenaires dans **un projet e-twinning** intitulé : **Une famille multiculturelle** qui a reçu un label de qualité. Actuellement nous sommes associés dans le cadre d'un **projet Comenius** d'une durée de deux ans intitulé : **Nos mémoires partagées, "les Européens autour des années 60"**, nous nous sommes rencontrés à l'occasion de la réunion de projet qui s'est déroulée en Pologne du 18 au 22 novembre 2009.

Les deux écoles ont déjà mis en route **une correspondance entre les professeurs** référents des deux établissements se sont mis d'accord sur les modalités de la mobilité. Les contacts ont déjà eu lieu par téléphone et se sont multipliés par e-mail afin de préciser la durée de la mobilité, l'âge de l'élève, les matières étudiées, la classe d'origine et l'orientation future. Les tuteurs se sont engagés à fournir des informations précises et fiables afin de garantir des propositions de qualité. Les professeurs en effet proposeront dans les équipes pédagogiques la candidature pour optimiser et favoriser au maximum l'intégration de l'élève dans la classe. Les équipes pédagogiques établiront en outre les critères d'évaluation du séjour, les modalités pour faciliter la réintégration de l'élève à la fin du séjour. De plus, un planning de travail sera fait pour couvrir l'éventuelle impossibilité de suivre certaines matières dont le programme n'est pas compatible avec celui d'origine. **L'élève pourra éventuellement s'impliquer dans une des activités du projet Comenius.**

### La sélection :

**La sélection** se déroulera à travers des processus de décision et de modalités qui garantiront la transparence et l'information complète et correcte assurant une information ponctuelle en accord avec les procédures d'évaluation.

La sélection se déroulera selon 3 phases :

**Phase 1** : Information dédiée à tous les élèves de l'établissement (de la tranche d'âge 16 à 17 ans) et appartenant à la classe de troisième année pour la Sicile.

**Phase 2** : Accueil et analyse des demandes spontanées de la part des élèves intéressés accompagnés d'un CV personnel, des résultats scolaires de la dernière année et d'une lettre de motivation.

**Phase 3** : La sélection des demandes tiendra compte de la motivation des élèves et devra s'assurer des compétences personnelles et scolaires nécessaires pour la réussite de leur séjour.

### Les différentes phases du projet :

- **Avant la mobilité** :  
les élèves sélectionnés seront accompagnés à la rencontre de formation précédent le départ comme prévu par l'agence nationale. Il faudra s'engager en outre à faire une préparation nécessaire pour un approfondissement linguistique avec un cours intensif durant le mois de juillet ; des informations exhaustives seront fournies par rapport à l'école, à la famille avec le quel le candidat sera mis en contact. L'élève sera informé des normes à respecter, règlement intérieur etc. Des rencontres auront lieu avec des élèves qui ont déjà vécu une expérience de séjour à l'étranger. Pour les familles, des réunions auront lieu pour les informer des modalités et des finalités du projet de mobilité.
- **Durant la mobilité** :  
Le tuteur de l'élève entretiendra des contacts réguliers avec la famille et l'école d'accueil. L'élève est invité à tenir un journal personnel ou à ouvrir un blog afin de publier et partager son expérience avec les autres. les vérifications périodiques permettront de suivre les progrès de l'élève. Les contacts entre les deux tuteurs permettront d'intervenir en cas d'éventuels problèmes. Le professeur référent entretiendra des contacts réguliers avec les familles.
- **Après la mobilité** :  
Après une évaluation attentive des résultats du séjour, tant au niveau formel (Respect des normes contenues dans le contrat de formation) qu'au niveau informel (Résultats personnels) il faudra démontrer que le séjour a été pleinement reconnu par l'établissement d'accueil. Suite à une réflexion sur l'impact de l'expérience et sur son influence sur le comportement de l'élève, nous devons faire en sorte que celui-ci ait la possibilité de partager cette expérience avec d'autres lycéens dans les autres établissements engagés dans ce projet.

### Le professeur référent

Le référent mettra en œuvre toutes les stratégies nécessaires à la protection et à la sécurité de la mobilité de l'étudiant. Il organisera en toute sécurité le voyage vers le pays d'accueil et le retour vers le pays d'origine. Il informera sans délai la famille d'accueil des horaires d'arrivée et de départ de l'élève en s'assurant qu'au moins un membre de la famille soit là pour l'accueillir. Il agira **comme agent de liaison** entre les deux institutions, la famille et l'élève.

### L'évaluation :

Le Proviseur suivra le développement du projet en relation étroite avec l'enseignant-référent pour intervenir directement en cas de difficulté. Le référent sera autorisé par le Proviseur de son Etablissement à participer à la formation pour les écoles organisée par l'Agence Nationale d'origine, il devra appuyer l'enseignant à diffuser les résultats du projet au sein de l'institution. Des tests

seront proposés à l'élève afin d'évaluer le succès du projet. L'enseignant de contact sera rémunéré par l'établissement.

### Le rôle de la famille d'accueil :

Le rôle de la famille d'accueil n'est pas seulement celui de fournir la nourriture et le logement elle représente une part très importante pour l'ensemble du processus d'apprentissage de l'élève. Elle est donc la clé pour le succès de la mobilité. Voilà pourquoi il est très important **de bien sélectionner la famille** et de prendre une décision correcte. L'environnement doit être satisfaisant et la famille doit montrer une attitude positive et ouverte et être prêt à investir temps et ressources. L'établissement prépare **une liste des familles disponibles** à accueillir sur lesquelles on prendra **des renseignements** reposant avant tout sur la motivation. Il est préférable que l'élève ait sa chambre et que la maison soit placée à une distance confortable de l'école avec si possible un accès adéquat avec les moyens de transport. La présence d'enfants du même âge, sexe et intérêt est souhaitable ainsi que la compatibilité avec les centres d'intérêt du correspondant sont des critères à prendre en compte. On choisira au moins deux familles pour avoir, en cas de nécessité une alternative. Impérativement le référent fera une visite à la famille d'accueil avant l'arrivée de l'élève. Pendant la visite il vérifiera que les conditions matérielles sont satisfaisantes. Les familles seront mises au courant qu'elles ne reçoivent aucune rémunération. En cas de réciprocité dans l'échange, cette approche sera encouragée.

Pour en savoir plus on pourra consulter le site de l'agence Europe-Education-Formation France : <http://www.europe-education-formation.fr>

